



DEMANDE D'ABATTAGE D'ARBRES

M. Claude Bise souhaite abattre 1 frêne situé à la rue de la Côte 16.

Selon le règlement communal, la demande est affichée durant 30 jours,

soit du 2 avril au 2 mai 2026

Toute opposition doit être faite auprès du greffe par écrit dans le délai ci-dessus.

Bavois, le 2 avril 2026



Municipalité de Bavois

Rue du Collège 14 – 1372 Bavois – 024 441 46 43 – greffe@bavois.ch – www.bavois.ch